

Adaptations* des activités du Groupe Promo-Santé Laval selon le palier d'alerte gouvernementale en vigueur

Activités du GPSL	Palier 1	Palier 2	Palier 3	Palier 4	Personne responsable GPSL
Viactive	Maintien avec révision de la capacité des groupes pour un respect de la distanciation de 2m. Un maximum de 50 personnes est permis.	Maintien avec révision de la capacité des groupes pour un respect de la distanciation de 2m. Un maximum de 25 personnes est permis.	Maintien avec révision de la capacité des groupes pour un respect de la distanciation de 2m. Un maximum de 25 personnes est permis.	Recommandations générales d'arrêt des animations. <i>Certaines exceptions s'appliquent selon les milieux d'appartenance.</i>	Mélanie Laporte m.laporte@gpslaval.com 450-664-1917, poste 404
Clubs de marche	Maintien dans le respect de la distanciation sociale.	Maintien dans le respect de la distanciation sociale.	Maintien dans le respect de la distanciation sociale.	Éviter les rassemblements extérieurs Arrêt à discuter avec les milieux « hôtes » de l'activité.	Mélanie Laporte m.laporte@gpslaval.com 450-664-1917, poste 404
Animation en activité physique adaptée	Activité en présentiel avec révision de la capacité des groupes pour un respect de la distanciation de 2m. Un maximum de 10 personnes est permis.	Activité en présentiel avec révision de la capacité des groupes pour un respect de la distanciation de 2m. Un maximum de 6 personnes est permis. Formule virtuelle disponible.	Activité en présentiel avec révision de la capacité des groupes pour un respect de la distanciation de 2m. Un maximum de 6 personnes est permis. Formule virtuelle disponible.	Possibilité de maintien en présentiel dans certains milieux (activité essentielle) Formule virtuelle disponible.	Jade Bégin-Desplantie j.begindesplantie@gpslaval.com 450-664-1917, poste 403 Sabrina Lapalme (ICA) s.lapalme@gpslaval.com 450-664-1917, poste 402
Animation en activité physique-population générale	Activité en présentiel avec révision de la capacité des groupes pour un respect de la distanciation de 2m. Un maximum de 250 personnes est permis à l'extérieur. Un maximum de 50 personnes est permis à l'intérieur.	Activité en présentiel est permise avec révision de la capacité des groupes pour un respect de la distanciation de 2m. Formule virtuelle disponible.	Activité en présentiel est permise avec révision de la capacité des groupes pour un respect de la distanciation de 2m. Formule virtuelle disponible.	Cessées en présentiel, formule virtuelle disponible.	Jade Bégin-Desplantie j.begindesplantie@gpslaval.com 450-664-1917, poste 403
Conférences	Offre en présentiel avec ajustement du nombre de participants selon les capacités des salles en respect de la distanciation sociale. Un maximum de 50 personnes est permis à l'intérieur.	Offre en présentiel avec ajustement du nombre de participants selon les capacités des salles en respect de la distanciation sociale. Un maximum de 25 personnes est permis à l'intérieur. Formule virtuelle disponible.	Offre en présentiel avec ajustement du nombre de participants selon les capacités des salles en respect de la distanciation sociale. Un maximum de 25 personnes est permis à l'intérieur. Formule virtuelle disponible.	Cessées en présentiel, formule virtuelle disponible.	Jade Bégin-Desplantie j.begindesplantie@gpslaval.com 450-664-1917, poste 403

Cuisines collectives	Maintien des cuisines collectives possible en respect des normes sanitaires en place.	Cuisines adaptées en ateliers de dégustations.	Arrêt des cuisines : sacs de provisions distribués.	Elisabeth Paradis e.paradis@gpslaval.com 450-664-1917, poste 406
Ateliers culinaires	Maintien des ateliers en respect des normes sanitaires en place.	Maintien des ateliers possible en formule démonstration et dégustation.	Arrêt des ateliers.	Jade Bégin-Desplantie j.begindesplantie@gpslaval.com 450-664-1917, poste 403
Clinique Promo-Santé	Consultations en présentiel en respect des normes sanitaires ou en virtuel.			
Autres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités organisées dans un lieu public : maximum de 50 personnes à l'intérieur, maximum de 250 personnes à l'extérieur. ▪ Lieu de travail de l'équipe GPSL : présence dans les bureaux et télétravail. ▪ Services d'orientation et de soutien aux bénévoles : tous les services peuvent être maintenus. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités organisées dans un lieu public : maximum de 25 personnes à l'intérieur et l'extérieur. ▪ Lieu de travail de l'équipe GPSL : présence dans les bureaux et télétravail. ▪ Services d'orientation et de soutien aux bénévoles : formations et interventions téléphoniques ou virtuelles à privilégier, mais possibilité de rencontre en présentiel selon les besoins, dans le respect des mesures sanitaires et de la distanciation physique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités organisées dans un lieu public : interdites. ▪ Lieu de travail de l'équipe GPSL : télétravail. ▪ Services d'orientation et de soutien aux bénévoles : formations et interventions téléphoniques ou virtuelles à privilégier. 	Jade Bégin-Desplantie j.begindesplantie@gpslaval.com <ul style="list-style-type: none"> ▪ 450-664-1917, poste 403

*Ces recommandations sont ici présentées pour les principaux champs d'actions du GPSL et sont d'ordre général. **Il demeure nécessaire de communiquer avec les milieux hébergeant vos activités afin de valider le maintien ou l'annulation de vos activités.** Certaines exceptions s'appliquent pour les milieux communautaires en raison de la nature essentielle des activités déployées. *